

BAREME DE NOS HONORAIRES

LOCATION :

A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Pour un bien situé en zone « non tendue » :

- Visite, constitution dossier et rédaction bail 8 €/m2
- Etat des lieux 3 €/m2

Pour un bien situé en « zone tendue »

- Visite, constitution dossier et rédaction bail : 10 €/m2
- Etat des lieux : 3 €/m2

A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :

Pour un bien situé en « zone non tendue »

- Entremise et négociation : 30 €
- Visite constitution dossier et rédaction bail 8 €/m2
- Etat des lieux 3 €/m2

Pour un bien situé en « zone tendue » :

- Entremise et négociation : 30 €
- Visite constitution du dossier et rédaction bail : 10 €/m2
- Etat des lieux : 3 €/m2

Ces honoraires peuvent être réduits dans le cas d'une campagne promotionnelle ou à titre de remise commerciale.

GESTION :

- BASE : 8 % H.T. des encaissements.
- SI nous sommes également syndic de la copropriété le montant des honoraires passe à 7 % H.T.

TRANSACTION :

- Prix de vente inférieur à 100000 €EUROS : 8% TTC. du prix de vente. TTC
- Prix de vente supérieur à 100000 €EUROS : 5% TTC du prix de vente.TTC

SYNDIC : Nous consulter

HONORAIRES ENTREE ET REDACTION DE BAIL POUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS

ET COMMERCIAUX : 2 mois de loyer. TTC.